

# SEMAINE EUROPÉENNE, DE LA MOBILITÉ

16 AU 22 SEPTEMBRE  
2021

*Les mobilités  
au service de la  
transformation du  
cadre de vie*



*Dans un territoire qui s'est historiquement développé autour de la voiture, avec des fractures urbaines et les effets que l'on connaît aujourd'hui en termes de pollution et de nuisances, repenser la mobilité c'est plus que jamais repenser le partage de l'espace public. Alors que la Seine-Saint-Denis va connaître de grandes mutations dans les années qui viennent – avec les Jeux*

*Olympiques et Paralympiques de 2024, l'arrivée du Grand Paris Express, la rénovation urbaine... - le Département s'inscrit dans cette dynamique en menant une action globale sur ses routes : amélioration et modernisation de notre patrimoine routier pour que tou.te.s puissent s'en servir en sécurité, concertation et expérimentation de nouveaux usages de l'espace public, développement d'itinéraires cyclables sur toutes les voies départementales, apaisement d'axes et de carrefours dangereux pour faciliter la marche, aides à la pratique du vélo... Pour une Seine-Saint-Denis où il fait bon se déplacer, à pieds, à vélo, en transports en commun ou en voiture.*

*Donner sa place à chaque mode de déplacement, c'est améliorer la qualité de vie de toutes et tous, c'est redessiner nos villes et transformer durablement notre territoire !*

**STÉPHANE TROUSSEL,**  
Président du Département de la Seine-Saint-Denis

## Le Département agit pour améliorer et pacifier le cadre de vie

# 100%

DES ROUTES  
DÉPARTEMENTALES  
RÉNOVÉES  
D'ICI LA FIN DU MANDAT

- Sécuriser tous.les usager.ère.s en rendant de la place aux piéton.ne.s dans l'espace public
- Adapter les 342 km de RD à la pratique du vélo - 120 km réalisés jusqu'ici
- Préserver et renforcer la végétalisation le long des routes grâce au Plan Canopée

DES TRANSPORTS POUR  
TOU.TE.S À HORIZON

# 2030

- 12 lignes de transports en commun créés ou prolongés sur tout le territoire
- Chaque habitant.e à moins de 2 km d'une gare, soit 8 minutes à vélo



Exemple d'aménagement et d'intégration dans l'espace public (T1 à Saint-Denis)

# EXPÉRIMENTER ET CONCERTER POUR IMAGINER UN NOUVEAU PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

## INNOVER POUR FAIRE DE LA SEINE-SAINT-DENIS UN TERRITOIRE 100% CYCLABLE

En Seine-Saint-Denis, **plus de 40% de la population ne possède pas de voiture, et près de 10% ne se déplace pas ou très peu.** Moyen de transport écologique et économique, le vélo est une des clés pour offrir à tou.te.s les habitant.e.s les moyens de se déplacer facilement. Depuis plusieurs années, le Département a donc décidé d'investir massivement dans la transformation de sa voirie, pour l'adapter progressivement à la pratique du vélo et permettre un meilleur partage de la route entre ses

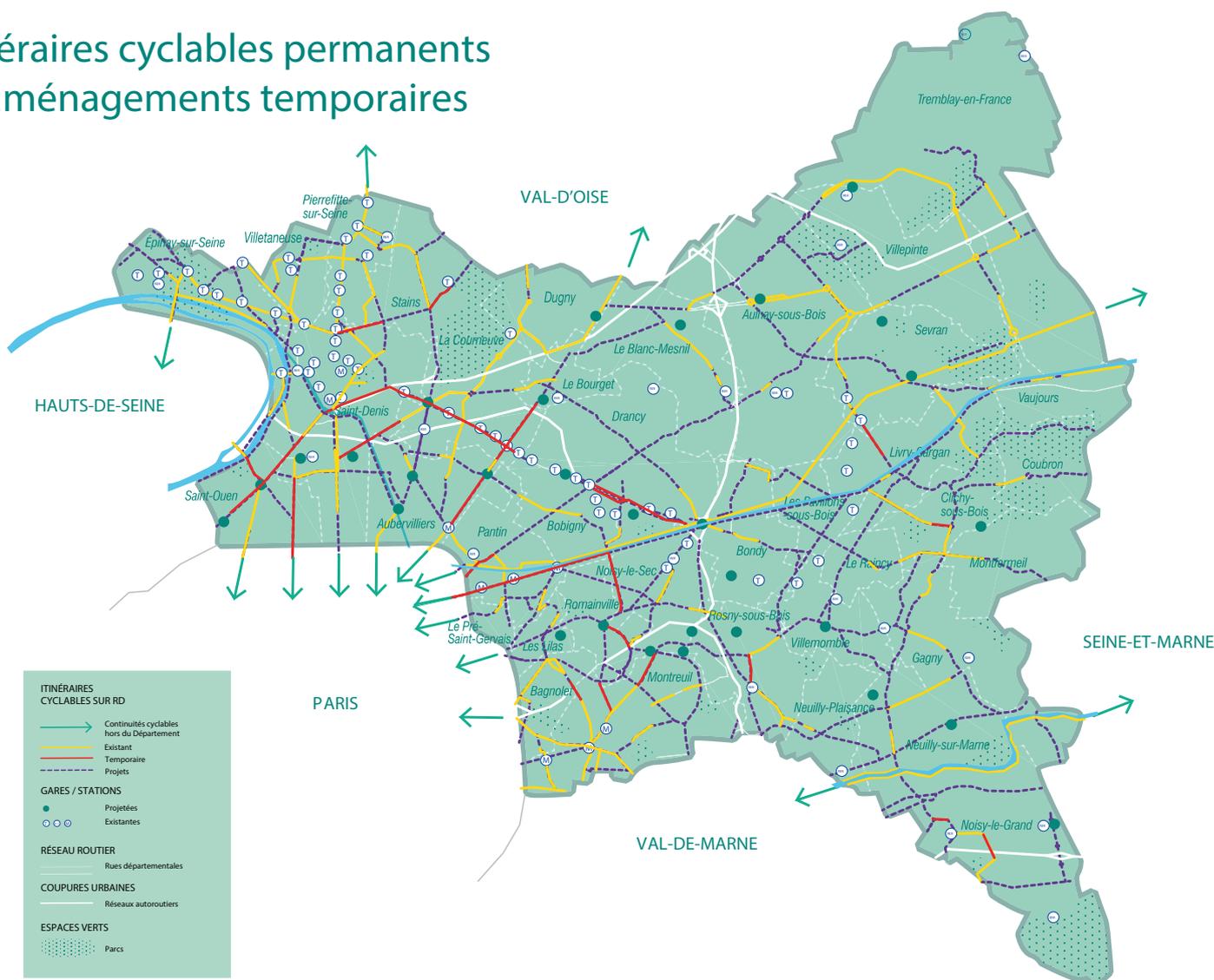
différents usages. Adoptée en 2019, la Stratégie pour un territoire 100% cyclable prévoit de **rendre toutes les voies départementales adaptées à la pratique du vélo d'ici 2024 grâce un investissement de 150 millions d'euros. Cela représente au total 342 kilomètres de voiries, dont 120 ont déjà été adaptés.**

Pour atteindre cet objectif, et surtout pour réaliser des aménagements les plus adaptés à chaque situation, le Département se saisit de tous les outils à sa disposition. Ainsi, l'année 2020 et la crise sanitaire ont été l'occasion de **développer de nouvelles façons de faire**, en ayant recours à l'**urbanisme tactique**. D'abord assez sommaires,

les pistes cyclables temporaires créées en Seine-Saint-Denis à l'été 2020 évoluent depuis un an : parce qu'il s'agit d'**aménagements légers et facilement modifiables**, elles ont été adaptées, modifiées, renforcées, voire supprimées selon les endroits du territoire, et toujours après avoir obtenu le retour des villes et des associations de cyclistes.

Le recours à ce type d'aménagements légers permettra d'atteindre l'objectif 100% cyclable tout en ayant la **possibilité d'expérimenter un aménagement avant de le rendre définitif**, pour une transformation de l'espace public la plus adaptée aux besoins réels des habitant.e.s.

## Itinéraires cyclables permanents et aménagements temporaires





*Nouvelle piste cyclable sur la RD 970 à Livry-Gargan*

Le vélo en Seine-Saint-Denis c'est aussi tout un réseau d'actrices et d'acteurs partenaires du Département, qui s'élargit d'année en année : les associations de promotion du vélo lauréates de l'Appel à Agir (en 2021, plus de 96 000 euros de subventions attribués), le Collectif Vélo Ile-de-France, neuf entreprises du territoire signataires des chartes A vélo In Seine-Saint-Denis...

## D'UNE FRACTURE URBAINE À UN BOULEVARD MÉTROPOLITAIN : ZOOM SUR LA REQUALIFICATION DE L'EX RN2

Axe de déplacement majeur de la Seine-Saint-Denis, l'ex RN2 – aujourd'hui RD932 – constitue une véritable fracture routière au sein de chacune des sept villes qu'elle traverse. **Depuis plusieurs années, le Département mène un travail ambitieux**

**d'études, de diagnostic et de travaux pour requalifier cette voie de la Porte de la Villette au Bourget d'ici 2024.** Section par section, cette route surdimensionnée, qui accueillera à terme une piscine d'entraînement olympique et 4 nouvelles gares du Grand Paris Express, va être réaménagée pour créer des continuités cyclable et végétale, redonner de l'espace aux piéton.ne.s, apaiser la circulation et supprimer les coupures urbaines en reliant les quartiers qui la bordent.

**C'est dans ce cadre que le Département a lancé une concertation autour de la section des 4 chemins à Pantin et Aubervilliers,** afin de recueillir l'avis des habitant.e.s *in situ* et ainsi permettre d'en savoir plus sur leurs envies et usages quant à ces futurs espaces publics. Durant la semaine de la mobilité, deux ateliers éphémères s'installeront sur les trottoirs de Pantin et d'Aubervilliers pour mener ce travail de concertation auprès des passant.e.s.



*Requalification et aménagement de la RD932, ex RN2 (image de synthèse)*

## **PROLONGEMENT DU T1 : LE CHANTIER AVANCE !**

Alors que les travaux de démolition de l'ancienne autoroute A186 sont terminés, qu'un nouveau pont au-dessus de l'A3 a été livré en juillet 2021 – pont qui permettra à terme au tramway, mais aussi aux piétons, vélos et voitures de franchir l'A3 facilement – et que des bretelles de l'A3 ont été démolies en août, **le chantier du T1 à Val-de-Fontenay entre maintenant dans une nouvelle phase : l'aménagement de l'avenue paysagère qui accueillera le tramway.**

Grâce au T1, des villes autrefois coupées par des infrastructures autoroutières seront recousues, avec des espaces publics repensés au bénéfice des piétons, végétalisés (500 arbres supplémentaires seront plantés dans le cadre du projet), et des aménagements cyclables tout le long du tramway.

Plus qu'un projet de transport, nécessaire dans un territoire où l'accès aux transports en commun est encore trop difficile, le prolongement du tramway T1 permet une véritable transformation des quartiers qu'il traversera.

## **PROJETS DE TRANSPORTS EN SEINE-SAINT-DENIS À HORIZON 2030**

### **3 nouvelles lignes de métro**

M15, M16 et M17 du Grand Paris Express

### **4 prolongements de lignes de métro**

M11, M12, M14 et M1

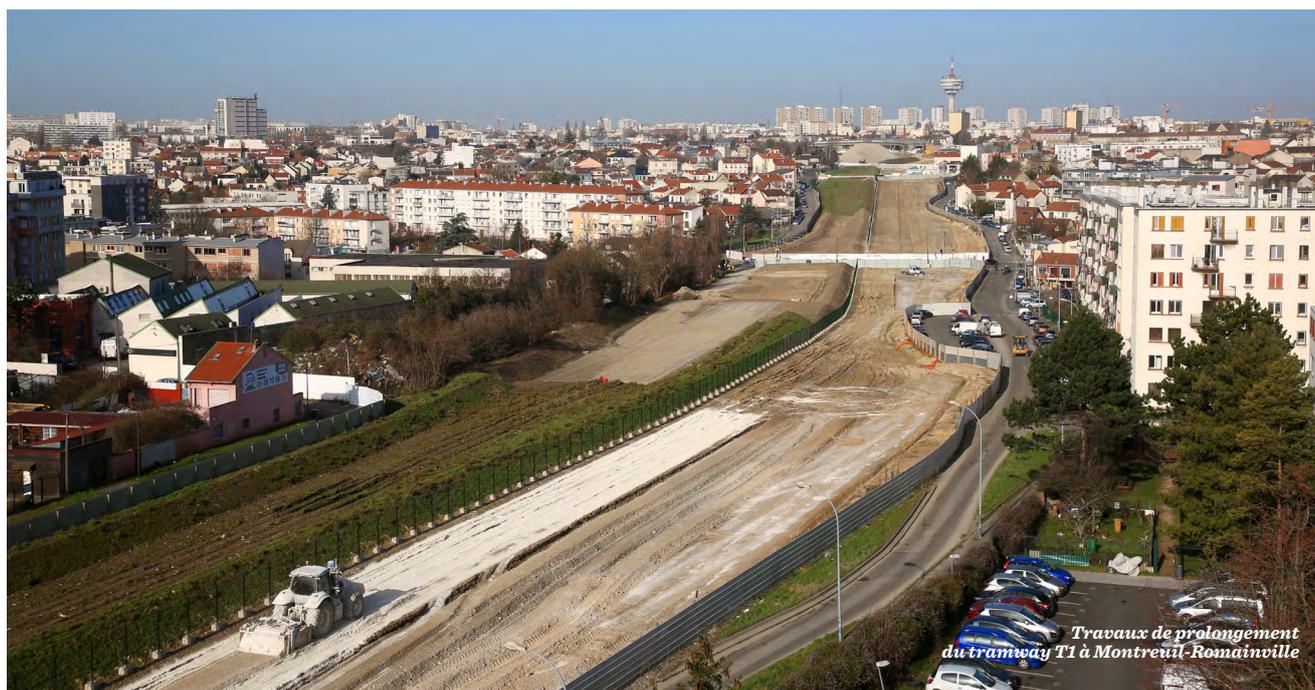
### **4 prolongements de lignes de tramways et tram-train**

T1 à l'Est, T8 au Sud, T4 à Clichy-Montfermeil et T11

Express à Noisy-le-Sec

### **1 ligne de bus en site propre sur la RD 933,**

des Pavillons-sous-Bois à Paris, le TZen 3



# LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2021



«A l'heure de la transition écologique et dans un contexte d'augmentation des besoins en mobilité, les circulations actives, notamment par la pratique du vélo, ont démontré tout leur intérêt pour les déplacements du quotidien. Dans ce contexte, en développant un écosystème confortable et sécurisé pour un partage plus équitable de nos espaces publics, notre volonté est d'encourager les mobilités actives et la culture vélo en prenant en compte tous les usages, dont les transports en commun et la voiture. Avec le Plan Mobilités Durables et la Stratégie pour un territoire 100% cyclable, le Département est pleinement engagé pour faire de la Seine-Saint-Denis un territoire de circulation écologique et apaisée.»

**CORENTIN DUPREY,**  
Vice Président chargé des mobilités  
durables et du développement du  
territoire

## *A Vélo In Seine-Saint-Denis – Signature de 3 nouvelles chartes et balade à vélo*

**MARDI 21 SEPTEMBRE À 12H30, TERRE-TERRE, 223 BD  
FÉLIX FAURE, AUBERVILLIERS**

## *Déplacement de Stéphane Troussel sur la piste cyclable de la RD970*

**MARDI 21 SEPTEMBRE À 18H, LIVRY-GARGAN**

## *Village de la mobilité*

**MERCREDI 22 SEPTEMBRE DE 11H30 À 16H30 – ESPLANADE  
JEAN MOULIN, BOBIGNY**

En partenariat avec la ville de Bobigny, la préfecture et les associations du territoire, le village de la mobilité proposera cette année de nombreuses animations : essai de vélos insolites, test de trottinettes électriques, ateliers d'auto-réparation et de marquage antiviol, vente solidaire de vélos et d'accessoires...

## *Ateliers de concertation « Place aux piétons » sur la RD932 (ex RN2)*

**DU 16 AU 19 SEPTEMBRE AU 80 AVENUE JEAN JAURÈS À  
PANTIN ET DU 23 AU 26 SEPTEMBRE AU 23 AVENUE JEAN  
JAURÈS À AUBERVILLIERS**

Installation d'atelier de concertation pour recueillir l'avis des passants et les faire participer à la conception des futurs trottoirs de l'avenue Jean Jaurès dans le quartier des Quatre chemins. Cet espace de discussion et de jeux permettra à chacun de donner sa propre vision et ses envies sur la place des piétons, le mobilier urbain, les revêtements de sol, la végétation, les services de proximité, les ambiances et le paysage de la RD932.